

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-1170/PCG prescrivait interdiction de solliciter un permis de conduire

n° 71-1170/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
3 septembre 1971

Numéro JO
n° 19 du 11/10/1971

Date du numéro
11 octobre 1971

Art. 1

— Il est interdit de solliciter un permis de conduire, toutes catégories, avant un délai de : ... Deux mois, à M. Hamadou Ali Hamadou., Afar Adorassoul Mirgando, né vers 1942 à Dikhil, de Ali Hamadou et de Mairani Araitto, demeurant à Djibouti, quartier 7 (sans autres précisions), Garde territoriale Deux mois, à M. Abdou Abdoulaziz Mohsein, Arabe Yassibu., né le 20 août 1953 à Djibouti, fils. de Abdoulaziz Mohsein et de Camar Abdillahi, demeurant à Djibouti, quartier 4, avenue 21, maison 1. Deux mois, à M. Houmed Abdallah Ahmed, Afar Debné, né vers 1944 à Dikhil, de Abdallah Ahmed et de feue Moumina Ahmed, demeurant au lotissement du Stade, maison 212/2%. Trois mois, à M. Ismaël Bahdon Guelleh, Somali Issa, se disant né vers 1948 à Goubato (T.F.A.I), de Bahdon Guelleh et de Wilo Awlette, demeurant à Djibouti au quartier 7, lotissement du Stade, maison 380 (ISP «D »). Trois mois, à M. Houssein Ahmed Ali, Somali, Issack Abar Awal Houssein Abockor rer Chirdon, né vers 1953 à Djibouti, de Ahmed Ali et de Zahra Youssouf, demeurant à Djibouti, quartier 3, avenue 20, maison 73. Trois mois, à M. Diirdeh Djama Hachi, Somali, Issack, Idagaleh, Gachambo, né vers 1937 à Djibouti, de Djama Hachi et de Ardo Handouleh, demeurant au quartier 5, maison 78. Trois mois, à M. Houssein Hassan Aïnan, Somali, Gadabourcy, Moussa Fine Rer Abdi, né vers 1949 à Dikhil (T.F.A.L.), de Hassan Aïnan et de Marima Madjahil, demeurant à Djibouti, quartier 4, avenue 22, maison 24 (ISP «D >»). Quatre mois, à M. Ahmed Djama Robleh, Somali Issack, Abar Awal, se disant né vers 1947 à Djibouti, de Djama Robleh et de Kandra Ali, demeurant quartier 8, boulevard 20, maison 81. Six mois, à M. Saïd Chamsan Saïd, Arabe, né en 1942 à As-Evla (TEFAI). de Chamsan Saïd et de Robo Gabab. demeurant rue du Dispensaire à Ambouli. Six mois, à M. Zeid Saïd Kaked. Arabe Akmi. né en 1947 à Djibouti. des feus Saïd Kaved et de Salama Mohamed. demeurant à Ambouli (sans autres précisions). Neuf mois, à M. Hassan Waberi Guelleh., -Issa Saad Moussa Rer. Louroun, né vers 1946 à Weah (T.F.A.I.), de Waberi Guelleh et de Awa Ibrahim, demeurant avenue du Stade, Neuf mois, à M. Taha Gamen Saleh Arabe Hamadi, né vers 1940 à Djibouti, des feus Gamen Saleh et de Kadouz Omar, demeurant à Ambouli, quartier «Carton ». Neuf mois, à M. Saïd Waïss Hared, Issa Ourweine, né en 1943 à Weah (Cercle de Djibouti), de Waïss Hared et de Galaboh Absieh Robleh, demeurant à Arta. Un an, à M. Ali Mohamed Ali, Arabe Makawi, né en février 1949 à Djibouti, de Mohamed Ali et de Ramissa Ali, demeurant à Ambouli. Deux ans, à M. Ali Ahmed Toube. Issa Mamassan Bah Fourlabah, né en 1946 à Loyada (T.F.A.I.), des feus Ahmed Toube et de Oulous Houssein, demeurant à Loyada (ISP «D»). Un an, à M. Ahmed Ismaël Housseïn, dit « Danine », Somali Issack Ayoub, né en 1944 à Djibouti, de Ismaël Houssein et de Mariam Mohamed Derbil, demeurant à Djibouti, quartier 3, boulevard 26, maison 14. Un an. S NT Mohamed Abdou Abdallah. Yéménite Makaoni, né en 1937 à Djibouti, de Abdou Abdallah et de Aïcha Ali, demeurant quartier 2 (près du chef de quartier). présent arrêté prendra effet à compter de la date de sa notification aux intéressés.